

CANTINE

CARTES DE CANTINE

Nous constatons que de nombreux élèves perdent leur carte de cantine.

Dans un souci de meilleure gestion des repas et pour faciliter le travail des surveillants,
la carte de cantine doit être présentée à chaque passage au self.

**Merci de renouveler systématiquement la carte de cantine
si elle est perdue.**

---> Votre enfant doit venir au secrétariat de l'intendance avec la somme de 5 €

